



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/GOUVERNEUR/CRPMP-NO/2025 DU 11 Janvier 2025 POUR LA REHABILITATION
DU BATIMENT ABRITANT LA DELEGATION REGIONALE DES TRANSPORTS DU NORD,
EN PROCEDURE D'URGENCE

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Gouverneur de la Région du Nord, Autorité Contractante lance pour le compte de la Délégation Régionale des Transports du Nord, un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour la réhabilitation du bâtiment abritant ladite Délégation, en procédure d'urgence

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatifs et estimatifs notamment :

- ✓ Travaux préliminaires
- ✓ Fondations
- ✓ Maçonnerie-élévation
- ✓ Charpente -Couverture
- ✓ Menuiserie métallique
- ✓ Electricité
- ✓ Peinture
- ✓ plomberie sanitaire ;

3. Tranches/Allotissement

Les travaux ne sont pas subdivisés en tranches ou en lots.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-sept millions sept cent soixante dix mille (27 770 000) de francs CFA TTC**.

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délgué pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois calendaires**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public 2025 (BIP du MINTRANSPORT) de l'exercice 2025 sur la ligne d'imputation budgétaire n°594615801 4415150 52 3112

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est *en ligne*.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission , acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour

émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **555 400 (cinq cent cinquante-cinq mille quatre cent) FCFA** et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté gratuitement dans les **Services du Gouverneur de la Région du Nord** (porte 112 tél : 222 27 19 49) dès publication du présent avis.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue dans les **Services du Gouverneur de la Région du Nord** (porte 112 tél : 222 27 19 49) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable *des frais d'achat du DAO de quarante mille (40 000) Francs CFA*, payable au *Trésor Public*

12. Remise des offres

-Pour la soumission en ligne sur la plate-forme coleps, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir dans les **Services du Gouverneur de la Région du Nord** (porte 112 tél : 222 27 19 49), au plus tard le **04 AVR 2025** à 11 heures précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2025 DU **11 MARS 2025** POUR LA REHABILITATION DU BATIMENT
ABRITANT LA DELEGATION REGIONALE DES TRANSPORTS DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- *Les plis non-conformes au mode de soumission.*
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le2025, au plus tard à 11 heures précises par la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Nord dans la Salle de Conférences des **Services du Gouverneur de la Région du Nord**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies

certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres
En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

15. Critères d'évaluation

[Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Un critère ne peut être à la fois éliminatoire et essentiel].

[Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des soumissionnaires]

15.1 Critères éliminatoires

[Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.]

Il s'agit notamment:

1. de l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis;
2. de la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
3. des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
4. du non-respect de 18 critères essentiels sur 25 ;
5. de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
6. l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière (les BPU, le DQE et SDPU)) ;
7. de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
8. de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
9. de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
10. l'absence du reçu de la CDEC

15.2. Critères essentiels

[Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des prestations à réaliser.

Il convient de préciser formellement les modalités de validation d'un critère à partir du nombre de sous-critères respectés.]

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

1. la présentation de l'offre **01 Oui/Non**;
2. les références du soumissionnaire **02 Oui/Non**;
3. la capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière) **02 Oui/Non**.
4. la qualification et l'expérience du personnel **10 Oui/Non**
5. les moyens logistiques **02 Oui/Non**
6. la méthodologie **06 Oui/Non**
7. conditions d'acceptation des clauses du contrat **02 Oui/Non**

Seule l'offre financière, dont celle technique ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70% de oui sera analysée soit 18 oui sur les 26 possibles.

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué attribue la lettre commande au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

. (En cas d'allotissement, indiquer le nombre maximum de lots dont le candidat peut être attributaire)

17. Nombre maximum de lots : 01

Un candidat peut soumissionner pour l'unique lot.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables les Services du Gouverneur de la Région du Nord (porte 112 tél : 222 27 19 49) ou à la DR MINTRANSPORT NORD.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

Garoua, le 11 MARS 2025
Le Gouverneur de la Région du Nord
(Autorité Contractante)

Ampliations :

- ✓ DR MINMAP/NO/P.Info
- ✓ DR MINEPAT/NO/P.Info
- ✓ DR MINTRANSPORT/NO/P.Info
- ✓ ARMP /Nord (pour publication et archivage)
- ✓ Président CRPM-NO (pour information)
- ✓ Affichage (pour information)
- ✓ Archives/Chrono



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DU NORD

SERVICES DU GOUVERNEUR



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

NORTH REGION

GOVERNOR'S OFFICE

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERS

N°002 / ONIT/GOVERNOR /2025 ON 11 MARS 2025 FOR THE REHABILITATION OF BUILDING
HOUSING OF THE NORTH REGIONAL TRANSPORT DELEGATION IN EMERGENCY PROCEDURE

1. Subject of the invitation to tender

The Governor of the North Region launches on behalf of the Regional Delegation of Transport of the North, a National Open Tender for the rehabilitation of building housing of the North Regional Transport Delegation.

2. Nature of work

The purpose of this work Bidding National Open include:

- Preparatory works
- The foundations,
- masonries and elevations,
- Framework and roofing;
- Woodwork;
- Electricity ;
- Paint
- plumbing.

3. Allotment

The works shall be divided into one lot

4- Estimated cost

The estimated cost of the operation following preliminary studies is **27 770 000 fcfa.**

5. Estimated execution deadline

The maximum time frame provided for by the Project Owner or Delegated Project Owner for the execution of works subject of this invitation to tender is **three (03) months** from the date of notification of the service order to start work.

6. Participation and origin

Participation in this tender is open to all law firms qualified Cameroonians working in the field Works.

7.Funding

The works under this invitation to tender shall be financed by the investment Budget/Exercise 2025 of the Ministry of Transport.

8. Bidding method

The mode of submission selected for this consultation is **offline**.

9. bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a hand-endorsed bid bond, issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of finance to issue bonds for public contracts and whose list appears in document 14 of the Tender File (TF), of an amount of **555 400 francs CFA** and valid up to thirty (30) days beyond the initial date limit of the validity of bids. The absence of the bid bond issued by a first-rate bank or financial body of first category authorised by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts shall lead to the immediate rejection of the offer. A bid bond submitted but that does not have any relation with

the consultation concerned shall be considered as absent. The bid bond presented by a tenderer at the bid opening session shall not be accepted.

10. Consultation of tender file

The hard copy of the file may be consulted free of charge during working hours in the services of the PO/DPO at the services of the Governor of the North Region, as soon as this notice is published.

11. Acquisition of tender file

The hard copy of the file may be obtained from the Governor of the North Region Services as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of forty thousand CFA francs (40 000 F CFAS) CFA Francs at the Public Treasury of Garoua.

12. Submission of tenders

Each bid shall be drafted in English or French. For submission off line, the offer in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such, should reach at the Governor of the North Region services, no later than 27 / 1st AVR 2025 /2025 at 11 am local time and should carry the indication:

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERS
N°002 / ONIT/GOVERNOR /2025 ON 1 MARS 2025 FOR THE REHABILITATION OF BUILDING
HOUSING OF THE NORTH REGIONAL TRANSPORT DELEGATION IN EMERGENCY PROCEDURE
"To be opened only during the evaluation session»**

13. Admissibility of bids

The administrative documents, the technical offer and the financial offer must be placed in separate envelopes and submitted in a sealed envelope. The Project Owner shall not accept:

- Bids bearing information on the identity of the tenderers;
- Bids submitted after the closing date and time for submission of bids;
- Envelopes without indication on the identity of the Invitation to Tender;
- Bids non-compliant with the bidding mode;
- Failure to comply with the number of copies specified in the RPAO or offer in copies only;

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts or the failure to comply with the model documents of the Tender File shall lead automatically to the rejection of the bid without any other procedure. A bid bond submitted but not relating to consultation concerned shall be considered as absent. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session shall not be accepted.

14. Bid Opening

The bids shall be opened in single phase and shall take place on 1 MARS 2025 /2025 at 11 am by the Project Owner or Delegated Project Owner Tenders Board in the Governor of the North Region services

Only tenderers may attend this opening session or be represented by a person of their choice, duly authorised, even in case of a group of companies.

Under pain of being rejected, the required administrative documents must be submitted in originals or copies certified by the issuing service or the relevant administrative authority, in accordance with the provisions of the Special Regulations of the invitation to tender. They shall be no later than 3 (three) months old from the original deadline for the submission of tenders or must have been issued after the date of signature of the Tender Notice. In case of absence or non-conformity of a document in the administrative file during the opening of bids, after a 48(forty-eight) hours deadline granted by the Board, the file shall be rejected.

15. Evaluation criteria

15-1.Main eliminatory criteria

The eliminatory criteria include:

1. Absence of bid bond at the opening of bids;
2. Failure to submit, beyond the 48(forty-eight) hours deadline after the opening of bids, a document of the administrative file deemed non-compliant or absent (except the bid bond);

3. False declarations, fraudulent schemes or forged documents;
4. Failure to comply with 18 essential criteria over 26
5. Absence of the sworn statement for not having abandoned contracts during the last three years;
6. Absence of a quantified unit price in the financial offer;
7. Absence of an element in the financial offer (submission, BPU, DQE);
8. Absence of integrity charter dated and signed
9. Absence of the dated and signed commitment statement to comply with environmental and social clauses.
10. Absence of CDEC recur

15-2. Essential criteria

The essential criteria for the qualification of bidders shall focus especially on:

1. Presentation of bid **01 Yes/No**;
2. Bidder's references **02 Yes/No**;
3. Staff 10 yes/no
4. Financial capacity; (Access to a line of credit or other financial resources, turnover, attestation of financial solvency); Personnel qualification and experience **02 Yes/No**;
5. Logistic means **02 Yes/No**,
6. Methodology **06 Yes/No**.
7. Acceptance of the contract conditions **02 Yes/No**

Only financial offer whose technical offer with a greater from or equal to grade 70% yes will analyse

16. Award of contract

The Project Owner or the Delegated Project Owner shall award the contract to the bidder whose bid meets the required technical and financial qualification criteria and whose offer was evaluated as the lowest by including as the case may be, the rebates proposed.

17. Maximum number of lots:

A candidate may tender for one lots.

18. Duration of validity of bids

Bidders shall remain committed to their bids for 90 days from the initial deadline set for the submission of bids.

19. Further information

Additional information may be obtained during working hours from the Governor's Office as soon as this notice is published. (door 112 ; tél : 222 27 19 49).

20. Fight against corruption and malpractices

For any denunciation of corruption attempt practices, facts or acts, please call the National Anti-Corruption Commission (NACC) on 1517, the Authority in charge of Public Contracts (MINMAP) (SMS or call) on (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48.

Garoua, the **11 MARS 2025**

**The Governor of North Region,
(Contracting Authority)**

Copie:

- ✓ RD MINPC/NO/f.Info
- ✓ RD MINEPAT/NO/f.Info
- ✓ RD MINTRANS/NO/f.Info
- ✓ ARMP /Nord (for publication and archivage)
- ✓ President RTB-NO (for information)
- ✓ Affichage (for information)
- ✓ Archives/Chrono



